



COMPTES ADMINISTRATIFS 2023

RAPPORT DE PRESENTATION

BUDGET PRINCIPAL

BUDGET ANNEXE FESTIVITES ACTIONS CULTURELLES (FAC)

PREAMBULE

Le compte administratif clôture le cycle budgétaire et retrace l'exécution des opérations de dépenses et de recettes réalisées au cours de l'exercice 2023. Il intègre également les résultats 2022, l'affectation du résultat 2022 et les restes à réaliser reportés sur l'exercice 2024.

A la différence des budgets qui doivent s'afficher en équilibre pour chaque section entre les dépenses et les recettes, un excédent ou un déficit peut affecter le compte administratif. Un déficit peut s'enregistrer à la section d'investissement. Celui-ci, s'il existe, doit être couvert par l'excédent de la section de fonctionnement lors de l'affectation des résultats.

BUDGET PRINCIPAL

Le compte administratif 2023 retrace l'exécution budgétaire de l'exercice 2023. Il présente les principales caractéristiques suivantes :

- ✓ Une épargne nette positive :

TABLEAU DES EPARGNES 2023	
Epargne de gestion	4.91 M€
Epargne brute	4.20 M€
Epargne nette	0.37 M€

- ✓ Un ratio de désendettement légèrement supérieur à 11 ans,

RATIO DE DESENDETTEMENT 2022	
Encours de dette	46.45 M€
Epargne brute	4.20 M€
Ratio de désendettement	11.1 ans

- ✓ Un programme d'investissement conséquent : **15.97 M€ de dépenses d'équipement**

1 - LES RESULTATS 2023

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés 2022 (1)		1 046 196,36	1 864 850,25			
Opérations de l'exercice	41 027 749,93	42 813 163,16	20 291 679,47	21 123 183,66	61 319 429,40	63 936 346,82
Résultat de l'exercice		1 785 413,23		831 504,19		2 616 917,42
Résultat de clôture		2 831 609,59	1 033 346,06			1 798 263,53
Restes à réaliser			2 985 772,95	2 554 505,18	-	431 267,77
TOTAUX CUMULES		2 831 609,59	4 019 119,01	2 554 505,18		1 366 995,76
RESULTATS DEFINITIFS 2023 (2)		2 831 609,59	1 464 613,83	-		1 366 995,76

(1) Les résultats 2022 sont ceux issus du compte administratif 2022 intégrant l'affectation du résultat décidé par délibération du 30 mars 2023

Les résultats de clôture 2022 du budget principal s'élevaient à + 3 979 804.67 € en fonctionnement et à - 1 864 850.25 € en investissement. Le besoin réel de financement de la section d'investissement (net des restes à réaliser en dépenses et en recettes) s'élevait pour sa part à 2 933 608.31 €.

Il a donc été prélevé sur le résultat de fonctionnement de l'exercice 2022 : 2 933 608.31 € pour couvrir le besoin réel de financement de la section d'investissement, laissant ainsi l'excédent de fonctionnement à hauteur de 1 046 196.36 €.

(2) Il sera proposé au conseil municipal que le résultat définitif 2023 d'un montant de 1 366 995.76 € soit conservé en fonctionnement (cpt 002).

L'affectation du résultat de la section de fonctionnement d'un montant de 2 831 609.59 € serait donc la suivante :

- en couverture du besoin de financement de la section d'investissement : 1 464 613.83 €
- conservé en section de fonctionnement : 1 366 995.76 €.

Les prévisions budgétaires (BP, DM) étant équilibrées en dépenses et recettes, le résultat d'exécution est influencé par :

- les écarts liés au taux d'exécution des prévisions. En effet, le principe de prudence lors de l'élaboration du budget veut que normalement l'exécution soit inférieure aux prévisions en dépenses, et supérieure aux prévisions en recettes.
- la non exécution du virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement et des résultats inscrits au budget, qui se concrétise lors de l'affectation du résultat par l'inscription au compte 1068.

A/ LE RESULTAT DE FONCTIONNEMENT

Le résultat de l'exercice 2023 s'élève à 1 785 413.23 € (3 729 804.67 € en 2022). Il s'explique notamment :

- par la non-exécution du virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement d'un montant de **1 100 000 €**, conformément à l'instruction comptable ;
- par la non utilisation des dépenses imprévues pour **183 000 €** ;
- Par des dépenses non exécutées par rapport aux prévisions budgétaires pour un montant de **158 964.17 €** qui concernent principalement :
 - Les charges de personnel pour 73 369 €, malgré l'augmentation du point d'indice au 01/07/2023 non prévue au budget primitif. Ce montant de non réalisation s'explique par :
 - Des remplacements prévus suite à des départs, retardés ou non encore réalisés
 - La modification de situations individuelles non prévisible (passage à demi-traitement, placement en disponibilité, mutations, retraites, démissions..)
 - Les charges à caractère général, avec notamment :
 - 85 000 € sur les achats de fournitures (administratives, entretien, alimentation, voirie, petit équipement...)
- Par un niveau de recettes supérieur aux prévisions budgétaires pour un montant de **343 449.16 €** qui s'explique notamment par :
 - 329 446 € d'actualisation des bases fiscales et de rôles supplémentaires
- La non-exécution de l'inscription budgétaire du résultat reporté de fonctionnement pour 1 046 196.36 € qui se rajoute à l'excédent de l'exercice portant ainsi **le résultat global 2023 à 2 831 609.59 €**

B/ LE RESULTAT D'INVESTISSEMENT

Le résultat de clôture de l'exercice 2023 **est déficitaire de 1 033 346.06 €**

Si l'on ajoute le solde négatif des restes à réaliser, le besoin de financement de la section d'investissement s'élève à **1 464 613.83 €**, largement couvert par le résultat de clôture de la section de fonctionnement.

Il est normal que le résultat d'investissement soit déficitaire car il correspond au besoin de financement, c'est-à-dire à l'autofinancement. C'est par l'affectation du résultat de fonctionnement, qui intervient l'année suivante, que ce besoin est couvert.

2 - LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

A/ LES RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT

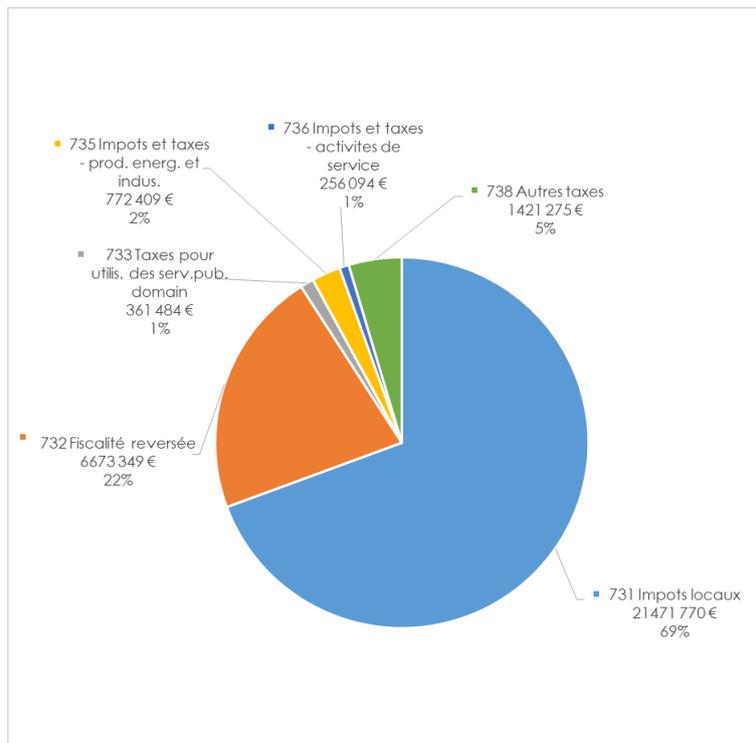
Elles s'élèvent à **42 376 176.50 €**, en augmentation de 2.55 M€ par rapport au compte administratif 2022 (+ 6.41 %)

	CA 2022	TOTAL VOTE 2023	CA 2023	Taux d'Exécution CA par rapport
64 Charges de personnel	29 515,18 €	15 000,00 €	26 197,76 €	174,65%
70 Produits des serv. du dom. & ventes div.	3 899 040,83 €	3 927 640,00 €	4 154 220,32 €	105,77%
73 Impôts et taxes	29 976 294,36 €	30 548 784,00 €	30 956 380,98 €	101,33%
74 Dotations et participations	5 321 092,19 €	5 892 451,64 €	5 866 649,97 €	99,56%
75 Autres produits de gestion courante	340 201,62 €	279 612,00 €	284 411,36 €	101,72%
76 Produits financiers	514,45 €	- €	1 021,50 €	
77 Produits exceptionnels	255 076,13 €	409 430,00 €	1 087 294,61 €	265,56%
Total recettes réelles de fonctionnement	39 821 734,76 €	41 072 917,64 €	42 376 176,50 €	103,17%

A-1 Compte 73 : Impôts et taxes

D'un montant de 30 956 k€, ce compte est en augmentation de 980k€ et représente 73% des recettes réelles de fonctionnement. Son taux d'exécution est supérieur au prévisionnel à hauteur de 105.77%.

Les recettes du compte 73 sont réparties de la manière suivante :



a) Les impôts locaux

Les contributions directes s'élèvent à **21 472 k€** et représentent 50.7% des recettes réelles de fonctionnement. Entre 2022 et 2023, le produit des contributions directes a connu une progression de 1 410 k€ due à l'évolution des bases (coefficient de revalorisation 2023 de 7.1% pour les locaux d'habitation et de 0.6% pour les locaux professionnels).

b) La fiscalité reversée

Elle est composée de deux dotations :

- L'attribution de compensation d'un montant de **6 377 k€** en augmentation de 7 k€ par rapport à 2022 retraçant sa stabilité cette année.
- Le FPIC passe de 284 364 € en 2022 à **295 945 € en 2023**, soit + 4 %.

c) Autres taxes : La taxe additionnelle aux droits de mutation

Touchée de plein fouet par la crise immobilière rencontrée en 2023 liée notamment à l'augmentation des taux d'intérêt, cette taxe relative aux transactions immobilières marque un recul de 600 k€ pour un montant de **1 421 k€ en 2023**, soit une chute de 30% par rapport à 2022 qui avait été une année exceptionnelle.

d) La taxe sur l'électricité

D'un montant de **772 k€**, ce produit présente une augmentation de 34%, s'expliquant principalement par des régularisations exceptionnelles des opérateurs liées au changement de mode de calcul et de versement de cette taxe

e) Les taxes pour utilisation du domaine public

D'un montant de **361 k€**, ce produit enregistre une légère diminution par rapport à 2022.

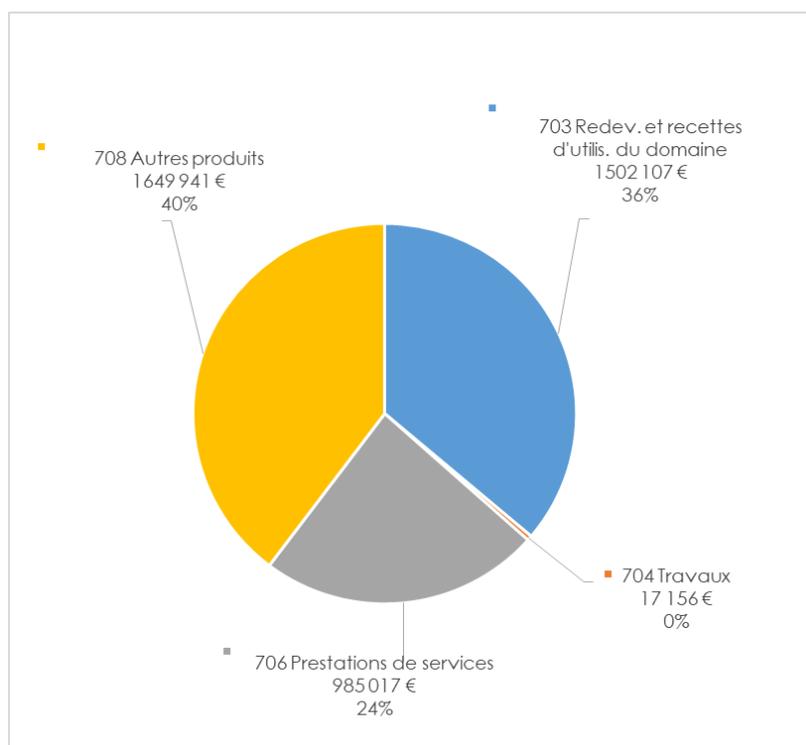
f) Les impôts et taxes activités des services

Ce compte enregistre la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) pour un montant de **256 k€**, en diminution de 10% par rapport à 2023.

A-2 Compte 70 : produits des services et du domaine

Les produits des services et du domaine s'élèvent à **4 154 k€** et représentent 9.8% des recettes réelles de fonctionnement. Ils sont en augmentation de 6.5% par rapport à 2022.

Ils se répartissent de la façon suivante :



a) Les redevances et utilisation du domaine public (cpt 703)

Ces recettes d'un montant de **1 502 k€**, en augmentation de 0.4 % par rapport à 2022, recouvrent principalement :

- les recettes de stationnement pour **819 k€**.
- Les FPS (forfait post stationnement) pour un montant de **373 k€**.
- Les redevances d'occupation du domaine public pour **158 k€**.
- Les concessions dans les cimetières pour **79 k€**.

b) Les prestations des services (cpt 706)

On retrouve sous cet intitulé les participations des familles aux structures municipales. Ce produit d'un montant **de 985 k€** est en augmentation de 11.4% par rapport à 2022.

c) Les autres produits (cpt 708)

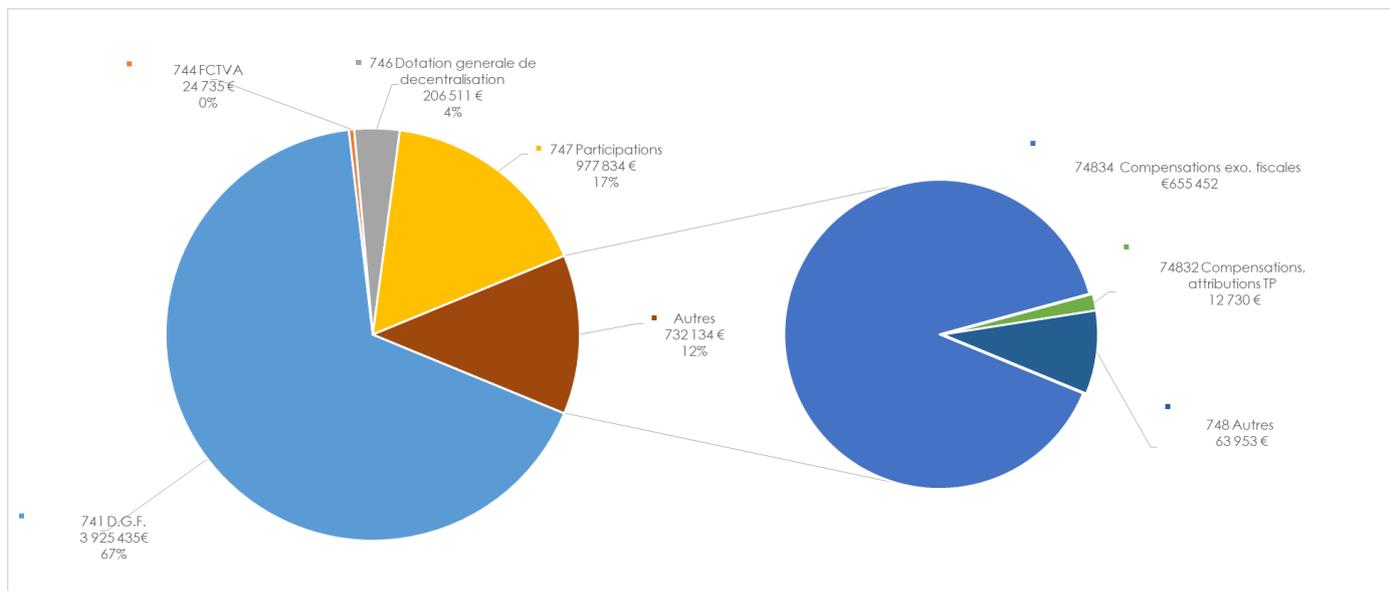
Il représente un montant total de **1 650 k€**, en augmentation de 9.6%.

Ce compte enregistre notamment :

- Les refacturations à la Cali liées :
 - au personnel de la ville mis à disposition pour les ALSH
 - aux prestations de services (restauration, services techniques, carburants,...)
- et les prestations facturées au CCAS (repas, interventions des services techniques, carburants....)

A-3 Compte 74 : Dotations et participations

Les dotations et participations s'élèvent à **5 867 k€** et représentent 13,8% des recettes réelles de fonctionnement. Elles présentent une augmentation de 11.03% par rapport à 2022.

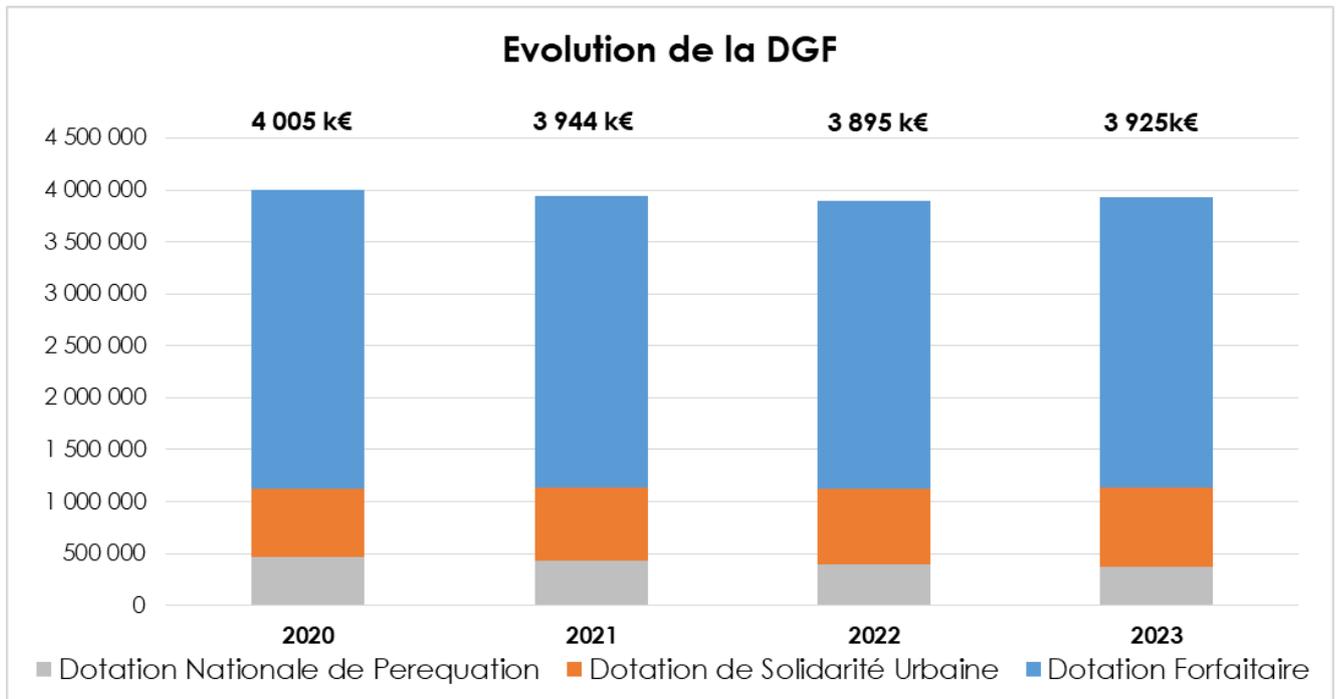


a) La dotation globale de fonctionnement (741)

La DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) augmente en 2022 de **30 k€ du fait** :

- De la dotation forfaitaire : 2 788 k€ (+ 16k€)
- De la dotation de solidarité urbaine : 762 k€ (+ 32 k€)
- De la dotation nationale de péréquation : 375 k€ (- 18 k€)

Avec une baisse de **près de 2 M€** depuis 2013, ce produit ne représente plus que 9.3% des recettes réelles de fonctionnement contre 15% en 2013.



b) Les participations (cpt 747)

D'un montant de **978 k€** en 2023, les participations sont en hausse de 411 k€. On retrouve essentiellement :

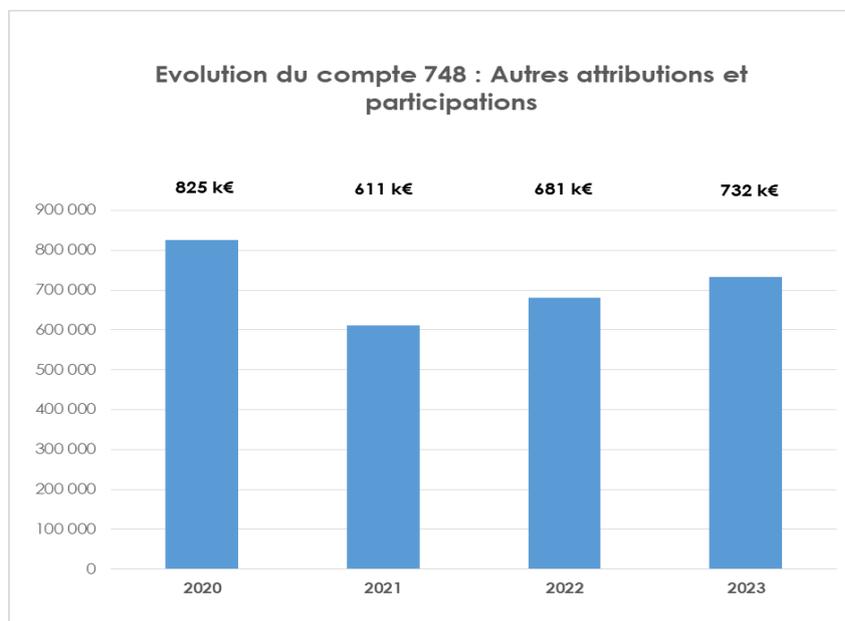
- La participation de l'Etat portant remboursement de l'aide versée aux établissements privés sous contrat pour la scolarisation des maternelles pour 125 k€,
- Les prestations CAF/MSA des accueils périscolaires et sports vacances : 361 k€
- Les primes CEE liées à la conclusion du MGP éclairage public : 238 k€
- Le fonds LEADER Tour de France : 100 k€

c) Les autres attributions et participations (cpt 748)

D'un montant global de 732 k€, ce compte enregistre une augmentation de 114 k€ entre 2022 et 2023.

On y retrouve donc principalement :

- Les compensations des exonérations, des réductions des bases fiscales décidées par l'Etat pour 655 k€ en hausse de 29 k€
- Les dotations versées par l'Etat au titre des titres sécurisés : 47,5 k€ pour 29 k€ en 2022.



A-4 Les autres produits de gestion courante (cpt 75)

Ce compte, d'un montant **de 284 k€**, enregistre principalement les revenus des immeubles. Il est en diminution de 56 k€ provenant essentiellement de la dernière année d'application du « produit constaté d'avance » lié aux échanges de voirie avec le département.

A-5 Les produits exceptionnels (cpt 77)

Les produits exceptionnels d'un montant de **1 087 k€** sont en augmentation de 832 k€ provenant principalement de la première indemnité versée par l'assureur de la Ville suite à l'incendie du marché couvert pour 300 k€ et des cessions enregistrées pendant l'exercice pour 647 k€ (56 k€ en 2022).

Il s'agit principalement des ventes suivantes :

- Immeuble GRETA rue Hoche : 217 k€
- Immeuble 70 rue Gambetta : 190 k€
- Immeuble place Beauchamp : 155 k€
- Terrain place des Martyrs de la Résistance : 85 k€

Ils concernent également en 2023 :

- Les remboursements d'assurances : 391 k€
- Le mécénat « Fayat » Tour de France : 36 k€
- Les mandats annulés sur exercices antérieurs : 6 k€

B/ LES DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à **37 781 906.30 €**, en augmentation de **3 635 k€** entre les comptes administratifs 2022 et 2023. Elles se décomposent de la façon suivante :

B-1 Présentation par nature

	CA 2022	BUDGET VOTE 2023	CA 2023	Taux d'Exécution CA par rapport au BV
011 Charges à caractère général	7 989 500,33 €	10 380 314,88 €	9 668 642,80 €	93,14%
012 Charges de personnel	20 321 348,94 €	21 444 640,00 €	21 371 271,49 €	99,66%
014 Atténuations de produits	22 649,00 €	105 000,00 €	100 594,00 €	95,80%
022 Dépenses imprévues	- €	183 000,00 €	- €	0,00%
65 Autres charges de gestion courante	5 260 051,18 €	5 729 332,05 €	5 689 776,56 €	99,31%
66 Charges financières	483 131,04 €	840 992,40 €	827 812,07 €	98,43%
67 Charges exceptionnelles	70 630,52 €	126 734,67 €	56 962,53 €	44,95%
68 Dotations aux provisions	- €	67 000,00 €	66 846,85 €	99,77%
Total dépenses réelles de fonctionnement	34 147 311,01 €	38 877 014,00 €	37 781 906,30 €	97,18%

a) Les charges à caractère général (cpt 011)

Ce poste qui regroupe l'ensemble des charges de fonctionnement des services de la Ville, totalise un montant de **9 669 k€** et représente 25.6% des dépenses réelles de fonctionnement.

On constate une augmentation de 21% entre 2022 et 2023.

Les principales augmentations concernent :

- Les dépenses d'énergie – électricité : + 547 k€
- Les dépenses liées aux contrats de prestations de service et de maintenance : + 688 k€, dont 536 k€ relatives au MGP éclairage public
- Les dépenses liées aux divers entretiens (bâtiments, matériels roulants, équipements divers, ...) : + 219 k€

b) Les charges de personnel (cpt 012)

Les charges de personnel d'un montant de **21 371 k€** représentent 56.6% des dépenses réelles de fonctionnement.

L'année 2023 connaît une augmentation de 5,17% par rapport à 2022.

Cette augmentation résulte notamment :

- D'un plan de recrutement succinct ;
- D'un GVT positif, maîtrisé au niveau des promotions et avancements de grade ;
- Des augmentations du SMIC et de la réévaluation de l'indice minimum de rémunération ;
- De l'augmentation du point d'indice de 1.5% au 1^{er} juillet 2023, qui a pu être absorbée par la modification des modifications individuelles non prévisibles et les recrutements retardés ou non réalisés.
- De l'action sociale du personnel avec l'adhésion au CNAS prise en charge sur ce chapitre

c) Les autres charges de gestion (cpt 65)

Ce chapitre totalise **5 690 k€** et représente 15.1% des dépenses réelles de fonctionnement. Les autres charges de gestion sont en augmentation de 8% par rapport à 2022.

Les principales évolutions sont :

- La subvention au CCAS passant de 2 520 k€ à 2 870 k€ (+ 350 k€) ;
- L'augmentation de la subvention d'équilibre au budget annexe du FAC passée de 1 145 k€ à 1 300 k€ (+ 155 k€) ;
- La diminution des subventions versées aux associations (-99 k€), s'expliquant principalement par la suppression de la subvention au COS suite à l'adhésion au CNAS pour l'action sociale des agents.

d) Les charges financières (cpt 66)

Elles représentent **827 k€**, soit 2.2% des dépenses réelles de fonctionnement (1.4% en 2022). Cette augmentation de 71% est directement liée à la hausse notable des taux d'intérêts constatée depuis le second semestre 2022. Cette augmentation impacte les nouveaux contrats ainsi que les contrats à taux variable, qui ne représentent au 31/12/2023 que 19.62% de l'encours de la dette de la Ville.

Conséquence de ces éléments, le taux moyen de la dette est passé de 1.47% au 31/12/2022 à 2.38% au 31/12/2023, après avoir connu son point bas historique de 1.13% au 31/12/2021.

e) Les atténuations de produits (cpt 014)

Ces charges représentent **101 k€** en 2023 (22,6k€ en 2022).

Elles ne concernaient jusqu'alors que les dégrèvements de la taxe d'habitation sur les logements vacants qui représentent 21k€ en 2023.

2023 est la première année de reversement d'une part de la THLV à la Cali conformément au pacte financier et fiscal qui représente 80k€.

f) Les charges exceptionnelles (cpt 67)

Les charges exceptionnelles s'élèvent en 2023 à **57 k€** contre 71k€ en 2022.

Elles concernent essentiellement :

- Le versement de l'indemnité issue du protocole d'accord conclu avec un riverain des travaux du pont Beauséjour ;
- Le remboursement de titres annulés sur exercices antérieurs.

g) Les dotations aux provisions (cpt 68)

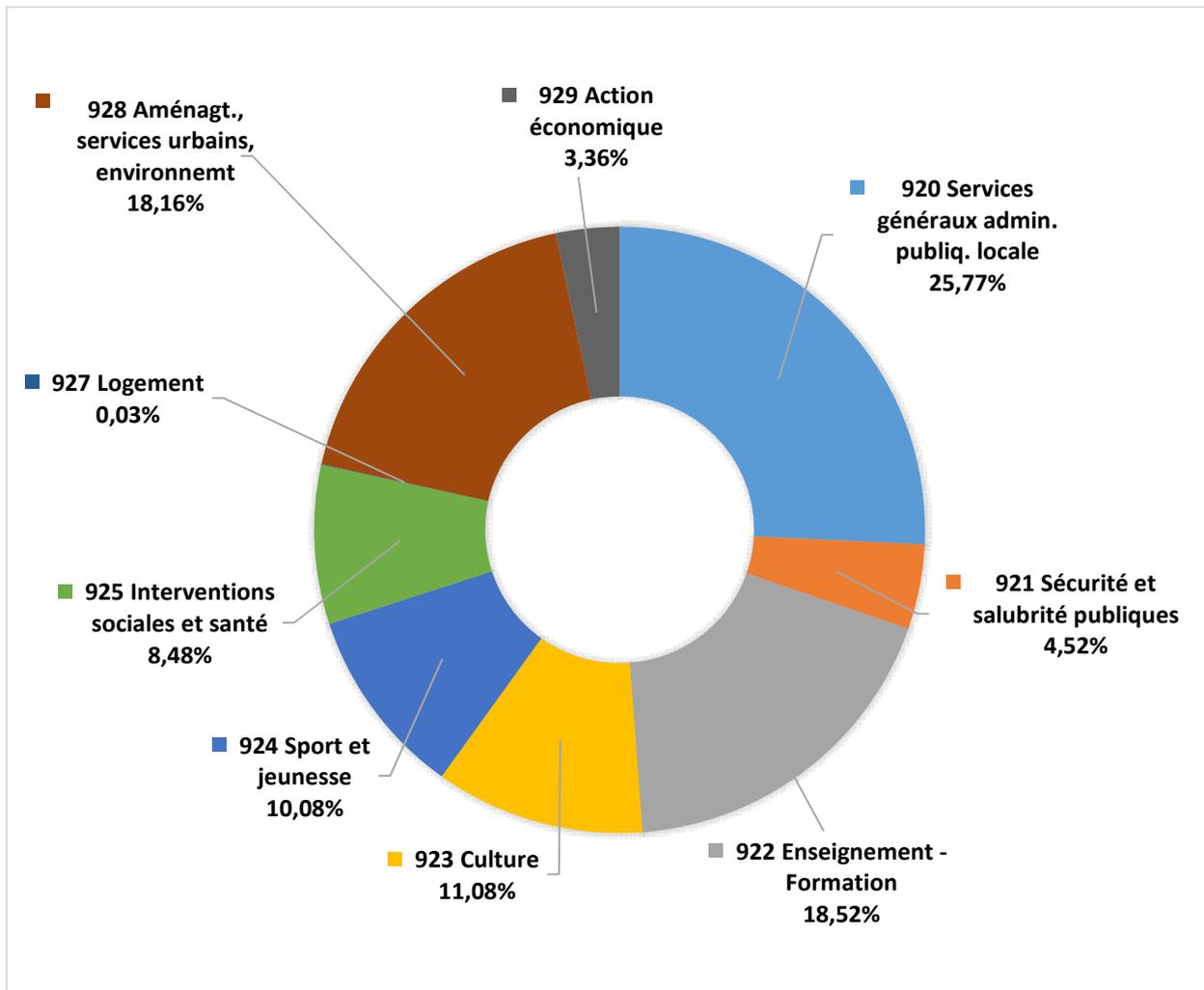
Sur les conseils de la trésorerie, et dans un souci de sincérité budgétaire, il a été décidé de mettre en place une dotation aux provisions pour créances douteuses. Celles-ci concernent les sommes issues des titres émis par la collectivité et faisant l'objet de poursuites contentieuses. Cette provision permet d'anticiper un éventuel impayé définitif qui pourrait aboutir en admission en non-valeur.

Cette dotation représente pour 2023 la somme de 67 k€.

B-2 Présentation par fonction

La ville de Libourne vote son budget principal par chapitre fonctionnel.

Les dépenses réelles de fonctionnement sont donc réparties sur 9 fonctions :

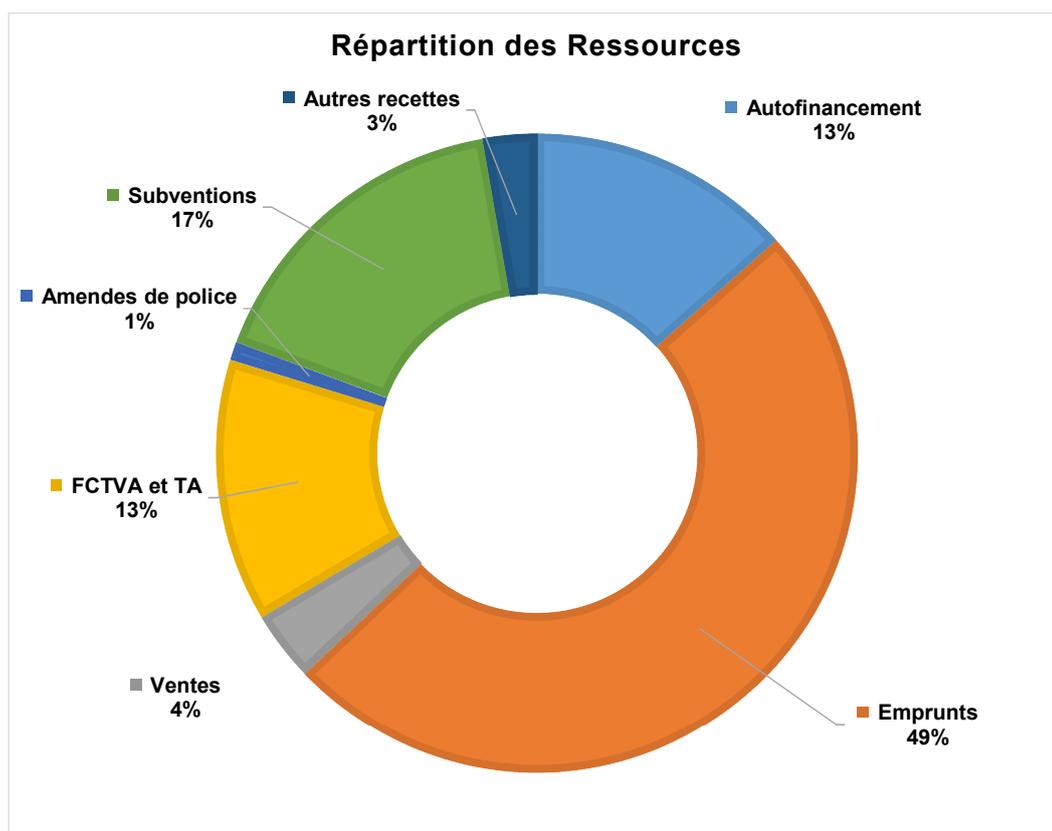


3 - LA SECTION D'INVESTISSEMENT

L'exécution budgétaire 2023 de la section d'investissement fait ressortir un déficit cumulé de 1 033 346.06 €.

A/ LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

LES RESSOURCES DE L'EXERCICE		18 189 575
RESSOURCES PROPRES		5 503 467
RESSOURCES PROPRES D'ORIGINE INTERNE		2 435 498
Amortissements des biens - reprise sur amortissement et charges étalées	2 435 498	
RESSOURCE PROPRE D'ORIGINE EXTERNE		3 067 969
Cessions d'actifs	647 145	
Taxe d'aménagement	548 853	
FCTVA 2021	1 871 971	
RESSOURCES EXTERNES SUBVENTIONS		3 191 762
Amendes de police	171 038	
Subventions / participations	3 020 724	
(Etat 1 035 234€ ; Département 1 366 874€ ; Région : 300 000€ ; La Cali : 250 000€, autres 68 616€)		
RESSOURCES EXTERNES DETTES		9 000 000
Emprunts (1 M€ SG sur 20 ans fixe à 3,45 % ; 2 M€ ARKEA sur 20 ans fixe à 3,51% ; 4,6M€ CDC sur 40 ans variable Livret A + 0,60% ; 1,4M€ LBP sur 20 ans fixe 3,90%)		9 000 000
AUTRES RECETTES		494 346
opérations d'ordre	425 916	
autres	68 430	



B/ LES EMPLOIS D'INVESTISSEMENT

LES EMPLOIS DE L'EXERCICE		20 291 679
LES EMPLOIS INTERNES		15 971 641
LES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (comptes 20)	240 490	
LES IMMOBILISATIONS CORPORELLES (comptes 21)	4 039 616	
LES IMMOBILISATIONS EN COURS (comptes 23)	10 438 498	
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES (comptes 204)	1 002 205	
LES OPERATIONS D'ORDRE TRAVAUX EN REGIE	250 832	
LES EMPLOIS EXTERNES DETTES ET AUTRES		4 320 038
REMBOURSEMENT DE LA DETTE	3 634 240	
REMBOURSEMENT PPP (partenariat public privé)	190 398	
AUTRES	46 530	
OPERATIONS D'ORDRE	448 870	

RESULTAT D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE 2023	-2 102 104
--	------------

DEFICIT RESULTAT REPORTE 2022	-1 864 850
AFFECTATION PRELEVEE SUR RESULTAT 2022	2 933 608
DEFICIT CUMULE AUTOFINANCE PAR PRELEVEMENT SUR L'EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2023 (HORS RAR 2023)	- 1 033 346

C/ LES PRINCIPALES REALISATIONS 2023

Les opérations d'investissement exécutées hors dette et PPP s'élèvent à **15.97 M€**.

Le budget total prévoyait **22.54 M€** d'investissement hors dette et PPP ce qui porte le **taux de réalisation à 70.8 %**. (76.6% en 2022).

Les principales opérations exécutées en 2023

- **Opérations votées en APCP : 12.52 M€**
- **Opérations réalisées en APCP : 10.62 M€ soit un taux d'exécution de 84.9 %**

Pont Beauséjour	5 632 500.40
Réhabilitation extérieure église St Jean	1 841 718.28
Place Joffre et Square du 15 ^{ème} Dragon	1 744 099.46
Chaussées trottoirs	725 601.57
Place église Saint Jean	240 299.56

Locaux police municipale	160 323.57
Sites sportifs – tx amélioration thermique	118 830.06
Plan Vélo 2020 -2026	110 674.97
Participation à la concession d'aménagement	105 760.00
Projet Urbain de Quartier	71 533.66
Quais et berges	75 499.17
Accompagnement travaux Département	24 559.27
Passerelle SNCF	20 932.20
Modernisation marché couvert	8 665.21
Logements de fonction – tx mise en conformité	7 700.00
Plan arbre et verdissement	5 854.19

- **Opérations votées hors APCP : 10.02 M€**
- **Opérations réalisées hors APCP : 5.35 M€ (dont 0.25M€ de travaux en régie), soit un taux d'exécution de 53.4 %**

Liste des opérations supérieures à 40 000€

Vidéoprotection	511 617.50
Matériels roulant tous services	330 761.01
Stand de tir	255 890.10
Végétalisation des cours d'école	213 750.88
Subvention d'équipement parking souterrain	200 100.00
Renouvellement postes informatiques	200 079.73
Bâtiments scolaires – travaux de mise à niveau	198 444.78
Circuit pumptrack	181 801.08
Médiathèque – tx rénovation	172 462.52
Lutte contre les moustiques	167 989.24
Smart City MGP	166 074.00
Relogement secours populaire	154 933.22
Classes numériques	124 432.05
Travaux d'éclairage public	114 448.76
Subventions façades et menuiseries	114 283.50
Bâtiments sportifs – gestion accès	108 288.54
Stratégie numérique	92 613.55

Equipements cuisine centrale et offices	84 893.04
CTM – travaux divers	80 484.48
Couvertures bâtiments – tx mise à niveau	69 707.30
Bâtiments sportifs – travaux de mise à niveau	68 452.50
Effacement réseaux	64 932.00
Maison des associations	63 442.37
Bâtiments divers – conformité sécurité	62 653.58
AMO MGP	60 480.00
Bâtiments administratifs – travaux mise à niveau	59 110.46
CTM – matériel manutention	56 170.55
Equipements voirie et mobilier urbain	49 651.83
Equipements sportifs	48 236.08
Stade Boulin et homologation maison rugby	46 876.02
Espaces verts – tx mise à niveau	45 938.94
Acquisitions foncières	45 240.00
Ecoles – équipements matériels, mobilier	42 211.12

BUDGET ANNEXE FESTIVITES ACTIONS CULTURELLES (FAC)

1 - A/ LES RESULTATS

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés 2022 (1)		30 566,39	161 071,31			
Opérations de l'exercice	1 513 007,75	1 635 238,96	253 056,72	309 209,33	1 766 064,47	1 944 448,29
Résultat de l'exercice		122 231,21		56 152,61		122 231,21
Résultat de clôture		152 797,60	104 918,70			47 878,90
Restes à réaliser			11 600,14	-	11 600,14	
TOTAUX CUMULES		152 797,60	116 518,84	-		36 278,76
RESULTATS DEFINITIFS 2023 (2)		152 797,60	116 518,84	-		36 278,76

(1) Les résultats 2022 sont ceux issus du compte administratif 2022 intégrant l'affectation du résultat décidé par délibération du 30 mars 2023.

Les résultats de clôture 2022 s'élevaient à + 218 314.10 € en fonctionnement et à - 161 071.31 € en investissement. Le besoin réel de financement de la section d'investissement (intégrant le solde des restes à réaliser) s'élevait pour sa part à 187 747.71 €

Sur le résultat de fonctionnement 2022 il a été affecté en investissement le besoin réel de financement, soit 187 747.71 €. Le solde s'élevant à 30 566.39 € a été conservé en section de fonctionnement.

(2) Il est proposé au conseil municipal que le résultat définitif 2023 d'un montant de 36 278.76 € soit maintenu en fonctionnement (cpt 002).

1 - B/ LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

L'équilibre global du budget du FAC (fonctionnement, couverture du remboursement de la dette en capital et dotations aux amortissements) s'effectue par un virement provenant du budget principal de la Ville. Il s'élève pour 2023 à **1 300 000 €**.

Son affectation sur le budget du FAC est la suivante :

- Gestion du théâtre et saison culturelle : 860 000 €
- Fest'arts : 440 000 €

1 - C/ LA SECTION D'INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement s'élèvent à **253 056.72 €** dont :

- Remboursement de la dette en capital : 124 664.98 €
- Dépenses d'équipement : 125 871.42 €

Les recettes d'investissement s'élèvent à **309 209.33 €** dont :

- Affectation du résultat 2022 : 187 747.71 €
- Amortissements 2023 : 118 941.30 €